



Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME - Annexe 26
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le demandeur, **Monsieur Jérôme Christophe** domicilié sis **Rue du Tchaurnia, M.-St-Blaise 5 à 5560 HOUYET**, a saisi le collège communal d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le terrain concerné est situé à **rue du Tchaurnia - 5560 Mesnil-Saint-Blaise** cadastré **HOUYET 5 DIV/Mesnil-St-Blaise/ section A n° 1281K**.

Le projet consiste en **le placement d'une tiny house** et présente les caractéristiques suivantes : **création d'un gîte de 2 personnes et dérogation aux prescriptions du lotissement (zone agricole)** .

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 05/03/2025 au 19/03/2025

Le dossier est consultable à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET** :

- **tous les jours ouvrables de 9H à 12H et le mercredi de 14H à 16H** ;
- **le samedi 15 mars 2025 SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082/67.69.67 – 082/67.69.72 ou par e-mail : urbanisme@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET** ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 13/2025)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET le 19 mars 2025 à 16h00**.

A HOUYET, le 18/02/2025

Le Directeur général

Didier FRIPIAT

Par le Collège :



La Bourgmestre

Hélène LEBRUN